

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Séance du 7 décembre 2017

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 25

L'An deux mille dix-sept, le sept décembre à dix-huit heures et trente minutes,

le CONSEIL MUNICIPAL de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de Philippe de BEAUREGARD, Maire.

N°2017/DELIB/082

Objet :

Budget principal
2017
Décision modificative
n°2

Etaient présents : Elvire TEOCCHI, Christine WINKELMANN, Lionel MURET, Annick GUERRERO, Michel LAGARDE, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Jean-Luc DA COSTA, Patricia ROCHE, Jean-François LEROY, Antonio MUGA, Marlène THIBAUD, Laurent ARCUSET, Jean-Paul MONTAGNIER, Michel PAÏALUNGA, Georges POINT, Pascal GILL, Conseillers Municipaux.

Rapporteur :
Sylvette GILL

Etaient absents excusés : Hervé AURIACH donnant procuration à Michel LAGARDE, Fanny CUER donnant procuration à Philippe de BEAUREGARD, Jean-François MENGUY donnant procuration à Marlène THIBAUD, Renée SOVERA donnant procuration à Michel PAÏALUNGA, Martine CELAIRE donnant procuration à Laurent ARCUSET, Emilie LAGIER et Stessy DEROSIER, excusées.

Considérant la désignation de Monsieur Jean-François LEROY, comme secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Conformément à l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé une décision modificative du budget principal permettant d'ajuster les prévisions budgétaires initiales votées le 29 mars 2017 tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

La présente décision modificative tient compte des réalisations d'ores et déjà effectuées et de celles en cours.

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 29 mars 2017 portant approbation du budget primitif de la Commune de Camaret-sur-Aigues pour l'exercice 2017,

Vu les différentes réalisations effectuées en 2017 et celles en cours,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 4 décembre 2017,

DECIDE à la majorité – 21 VOIX POUR – 4 CONTRE (Marlène THIBAUD, Laurent ARCUSET, Jean-François MENGUY ayant donné procuration à Marlène THIBAUD et Martine CELAIRE ayant donné procuration à Laurent ARCUSET) :

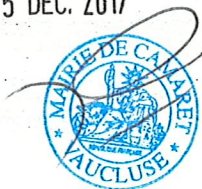
- D'adopter la décision modificative N°2 du budget principal de la Commune telle qu'annexée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire



Acte certifié exécutoire
Dès sa réception en
Préfecture le : 13 DEC. 2017
Et sa publication le : 15 DEC. 2017



84029 Code INSEE	CAMARET SUR AYGUES BUDGET ANNUEL	DM n°2 2017
---------------------	-------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-7391171-20 : Dégrèv. taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673-020 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL B 67 : Charges exceptionnelles	50,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	50,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-21534-20 : Réseaux d'électrification	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-822 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	5 958,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2316-324 : Restauration des collections et oeuvres d'art	0,00 €	3 042,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	9 000,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) y compris les restes à réaliser

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 21
 Contre : 4
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/11/2017

Présenté par Le Philippe de BEAUREGARD, Maire (1),
 A Camaret sur Aigues, le 07/12/2017
 Le Philippe de BEAUREGARD, Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Camaret sur Aigues, le 07/12/2017
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le Philippe de BEAUREGARD, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13 DEC. 2017, et de la publication le 15 DEC. 2017
 A Camaret sur Aigues, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

